

RÉSOLUTIONS DE L'ASSEMBLÉE RÉGIONALE AMÉRIQUE

La XIe Session de l'Assemblée régionale Amérique de l'AIPLF, réunie à Moncton au Nouveau-Brunswick (Canada), a débattu des diverses législations portant sur les services en français dans les communautés francophones d'Amérique

CONSIDÉRANT que les parlementaires de la Région Amérique cherchent, par divers moyens, à favoriser la promotion de la langue et de la culture françaises sur le continent,

CONSCIENTE que les gouvernements fédéraux, provinciaux, territoriaux et des États sont les principaux responsables de la mise en oeuvre des services en français,

DEMANDE aux parlementaires de la Région Amérique de l'AIPLF d'intervenir auprès de leur gouvernement afin que les ministres responsables des Affaires francophones et acadiennes se réunissent annuellement pour échanger sur les services en français ainsi que sur divers projets de coopération, dans le but de promouvoir et d'améliorer les services offerts aux communautés francophones.

DEMANDE aux parlementaires de la Région Amérique de l'AIPLF d'intervenir auprès de leurs gouvernements respectifs afin que les associations porte-parole francophones participent activement à l'élaboration et à la mise en oeuvre des dossiers et des projets qui les concernent.

La XIe Session de l'Assemblée régionale Amérique de l'AIPLF, réunie à Moncton au Nouveau-Brunswick (Canada), a débattu des cultures françaises en Amérique : leurs principaux moyens d'expression

CONVAINCUE que la vitalité culturelle et artistique constitue la pierre d'assise de l'épanouissement des communautés francophones et acadiennes et de la promotion de la langue française dans les régions francophones du continent,

DEMANDE aux parlementaires de la Région Amérique de l'AIPLF de promouvoir, au sein de leurs parlements respectifs, la mise en place d'infrastructures et d'institutions culturelles et artistiques qui permettent aux communautés francophones et acadiennes d'Amérique une meilleure prise en charge de leur développement culturel.

La XIe Session de l'Assemblée régionale Amérique de l'AIPLF, réunie à Moncton au Nouveau-Brunswick (Canada), a débattu de l'alphabétisation en français en Amérique du Nord

CONSCIENTE que l'alphabétisation est une des priorités de l'Organisation des Nations Unies et que nous nous trouvons au coeur de la décennie de l'alphabétisation,

CONSCIENTE que les francophones d'Amérique accusent un taux élevé d'analphabétisme, surtout en milieu minoritaire,

CONSCIENTE que l'alphabétisation constitue le première étape sur la voie de l'autonomie individuelle et de la formation professionnelle, et qu'elle est indispensable à la participation à la vie démocratique,

CONSIDÉRANT qu'aucune législation ne garantit actuellement l'accès à l'alphabétisation en français en Amérique.

DEMANDE aux parlementaires de la Région Amérique de l'AIPLF d'intervenir auprès de leur gouvernement en vue de garantir l'accès à des services d'alphabétisation en français et d'inscrire le droit à l'alphabétisation en français dans une loi.